

Fiche technique activité		PRI – ACT 157 Version n° 4 06/02/2017
Description brève	Ferme - abattage gibier	
	Description	Code
Lieu	Exploitation agricole	PL42
Activité	Abattage et habillage partiel	AC 131
Produit	Gibier d'élevage	PR73
Ag/Au/E	Agrément	1.1.3
Type de n° Agr/Aut	AER/UPC/000000.	
Guide autocontrôle	Pas de guide	
L'abattage sur le lieu de production primaire de gibier d'élevage biongulé. (voir l'annexe III, section III, point 3 du Règlement 853/2004). Ce gibier doit ensuite être acheminé vers un établissement agréé en vue de son habillage ultérieur .		
Activité obligatoire (= activité devant obligatoirement être présente pour pouvoir exercer l' activité de la fiche)		
Ferme cervidés (enregistrement) – PRI ACT 068 PL42 Exploitation agricole AC28 Détention PR75 Gibier d'élevage biongulé Ferme porcins (autorisation) – PRI ACT 051 PL42 Exploitation agricole AC28 Détention PR118 Porcins ou Parc à gibier (enregistrement) – PRI ACT317 PL67 Parc à gibier AC28 Détention PR76 Gibier Sauvage		
Activités implicites (= activités qui font partie de l'activité principale et qui sont couvertes par l' activité de la fiche et n'ont donc pas besoin d'être enregistrées séparément)		
NA		
Activités subséquentes (= activités qui ne peuvent être exercées seules et qui découlent de l' activité de la fiche et doivent être enregistrées séparément)		
NA		
Activités liées (= activités que l'on trouve souvent associées à l' activité de la fiche et qui doivent être enregistrées séparément)		
NA		
Base juridique		
Arrêté royal du 16 janvier 2006 fixant les modalités des agréments, des autorisations et des enregistrements préalables délivrés par l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire.		
Autres documents requis par la demande (en dehors du formulaire de demande)		
Plan de l'établissement.		
Visite(s) d'inspection nécessaires à l'attribution d'Ag/Au et check-liste(s) à utiliser pour attribuer l'Ag/Au		
Obligatoire : Check-listes : visite pré-agrément PRI 3261 Visite post-agrément : PRI 3261; PRI 3070; PRI 3229; PRI 3036.		
Conditions pour attribuer l'Ag/Au		
http://www.afsca.be/agrements/conditionsagrement/annexe2.asp		
Informations complémentaires et/ou remarques		
NA		
Autocontrôle		
-		
Financement		

Secteur de facturation: production primaire.